

// Dossier

Budget 2019 : Responsable et tourné vers l'avenir



actualité

- 4 // Dernière rencontre de quartier de l'année : secteur Zac Centre-Essartière-Verlaine
- 5 // Accélération pour le projet des futures Halles Neyrpc
- 6 // Fraternité et solidarité : parrainage républicain et habitat participatif
- 7 // La ville agit pour le développement économique et l'emploi
- 8 - 9 // La nutrition en question
- 10 - 11 // Conseil municipal du 18 décembre
Conseil métropolitain du 21 décembre



plus loin

- // Jean-Pierre Rosenczweig
Ancien président du tribunal pour enfants de Bobigny



en mouvement



dossier

- // Budget 2019 :
responsable et tourné vers l'avenir



portrait

- // B-Boy junior
L'homme qui fait danser ses rêves



expression politique



culturelle

- 24 // 3^e édition du Hip-hop don't stop festival
- 25 // Des rivages brûlants à l'espace Vallès



active

- // L'ESSM Athlétisme organise sa 2^e course pédestre



en vues

- // Des festivités de fin d'année lumineuses



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



Ce début d'année commence particulièrement bien pour la ville, pouvez-vous nous en donner la raison ?

David Queiros - J'ai eu confirmation d'une bonne nouvelle concernant le projet Neyrpc en ce début d'année. C'est désormais officiel, le Conseil d'État a acté la conformité du premier permis de construire ce qui vient renforcer sa légitimité et ainsi consolider le deuxième permis de construire.

Avec Apsys (Promoteur-Investisseur), notre implication, notre volonté et notre conviction sont telles, que nous avons décidé de démarrer les travaux cet été.

Ainsi, l'année 2019 sera importante pour la commune, pour les Martinéroises et les Martinérois, pour les acteurs économiques et universitaires mais aussi pour la Métropole qui a légitimé le projet Neyrpc en adoptant 2 délibérations en avril 2018. Vrai cœur de ville, lieu de vie et de loisirs attractif, innovant, le projet Neyrpc est en cohérence avec le développement de la ville et de la Métropole.

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrices en chef Nathalie Piccarreta, Gaëlle Cheurlin Rédaction Gaëlle Cheurlin, Danielle Maurel, Nathalie Piccarreta, Katja Sainvoirin, Salima Yediou.

Mise en page Emmanuelle Piras, Laurène Siméan, Gilbert Quiais.

Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.01.19
Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



Mettre l'avenir en perspective

Le budget prévisionnel 2019, qui a été voté fin décembre 2018, va bien sûr dans ce sens, sans augmentation d'impôts, conformément à notre engagement de campagne en 2014. Nous considérons que le travail d'une équipe municipale c'est, à la fois s'occuper du quotidien, du cadre de vie, de la proximité. Dans le même temps, c'est mettre en perspective l'avenir, développer les grands projets.

Quels sont ces grands projets ?

David Queiros - D'abord avec la Métropole avec qui nous portons et défendons des projets importants comme :

- la mise à jour du Plan climat air énergie
- le plan de déplacement urbain (avis favorable de la commission d'enquête)
- la mutation de la ZA des Glairons
- le schéma directeur des espaces publics du secteur Péri et des Glairons
- la requalification de la section centrale de l'avenue Gabriel Péri

Ensuite, avec le Conseil départemental, qui a programmé la réhabilitation du collège Édouard Vaillant et la construction des nouvelles archives départementales. Je tiens également à mettre l'accent sur la poursuite de nos grands projets d'envergure dont certains soutenus par la Région et l'État :

- l'Écoquartier Daudet dont les premiers logements ont été livrés en janvier,
- le renouvellement urbain du quartier prioritaire Champberton-Renaudie-la Plaine.

Citons d'autres projets ambitieux, de proximité, en faveur de toutes les générations avec :

- les travaux de rénovation de l'école élémentaire Joliot-Curie et du groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier,
- la réhabilitation des gymnases Voltaire et Benoît Frachon, les vestiaires du gymnase Auguste Delaune,
- la réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Semard.

Quant aux questions environnementales et du cadre de vie, nous continuerons à promouvoir la place de la nature en ville et l'embellissement de Saint-Martin-d'Hères avec l'aménagement de nombreuses places, d'espaces verts, l'installation de jeux pour enfants avec une attention toute particulière sur la propreté.

En 2019, nous allons tout faire pour améliorer encore la vie quotidienne des Martinérois.

Notre objectif est de continuer à se mobiliser, d'être aux côtés des habitants et de poursuivre la modernisation de la ville, d'agir en faveur de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Et ces actions ne peuvent se mettre en place qu'avec les services municipaux et ses agents. Nous pouvons être fiers de notre ville, de ses 38 974 habitants, de son attractivité et de sa vigueur associative, culturelle, sportive et économique.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter, à toutes et à tous, une belle année 2019 !

L'année 2018 a également vu l'aboutissement de nombreux projets ?

David Queiros - À Saint-Martin-d'Hères, l'année 2018 a été marquée par la mise en place de la tarification solidaire. En effet, nous avons souhaité une tarification des services et activités en direction des usagers mieux adaptée aux besoins et aux attentes des bénéficiaires. La restauration municipale, le périscolaire, les accueils de loisirs et l'école de musique sont concernés. Quant aux médiathèques, l'adhésion est gratuite pour les moins de 18 ans et les étudiants depuis 2017.

Cette politique solidaire profite désormais à toutes les familles. Les tarifs sont ainsi liés à l'ensemble de leurs ressources et à leur situation. Cette démarche implique la solidarité envers les ménages à bas revenus tout en ayant une attention particulière pour les catégories moyennes. L'équipe municipale réaffirme ainsi sa volonté de garantir l'accès à tous aux différents services et activités. Conformément à nos engagements, ces choix visent à favoriser l'émancipation et le bien vivre ensemble. Cette approche responsable connaît d'ores et déjà de bons résultats :

- + de 85% de fréquentation des accueils de loisirs en 5 ans (Nord, Sud et Murier),
- toutes les places des mini-séjours sont pourvues,
- la fréquentation des cantines est en hausse (+13 % en 5 ans) ce qui porte la production par la cuisine centrale d'environ 2 100 repas par jour en liaison froide pour 14 écoles, 3 centres de loisirs, 2 foyers de personnes âgées et entre 30 et 40 repas de portage à domicile,
- plus de 200 coupons sports dès la première année de mise en œuvre du dispositif ont été attribués.

Grâce à une bonne gestion, les finances de la ville sont saines et maîtrisées. L'encours de la dette est faible et sécurisé. Le niveau des investissements et des travaux est conséquent afin de préparer l'avenir.

Rencontre de quartier Zac Centre - Essartié - Verlaine

Des échanges nourris

Pour la dernière rencontre de quartier de l'année, c'était au tour des habitants des secteurs Zac Centre, Verlaine, Essartié d'échanger avec le maire David Queiros et les élus sur leurs problématiques du quotidien.



Samedi 17 novembre, c'est à l'angle des rues de Chamrousse et de la Pasionaria, qu'élus et habitants se sont tout d'abord réunis. La vitesse excessive de certains automobilistes et les problèmes de stationnement ont nourri les premières discussions. « L'échangeur au centre de la rocade sud est peu efficace et trop d'automobilistes ne respectent pas les limitations de vitesse », s'accordent à dire des résidents. Les modes doux de déplacements, notamment l'usage du vélo et « la possibilité éventuelle de créer de nouvelles pistes cyclables », ont été également évoqués. Le maire a rappelé la mise en place progressive à l'échelle de la métropole du Plan de déplacement urbain, qui traite de l'organisation des mobilités à court et

moyen terme. « Un plan cycles va être élaboré avec La Métro. Dans ce cadre, une ligne chronovélo permettra de rejoindre Gières via l'avenue du bataillon Carmagnole-Liberté ».

Nouvelle tarification et lutte contre les moustiques

Dans un registre bien différent, une habitante a interrogé le maire sur la nouvelle tarification mise en place par la ville pour la restauration scolaire, les activités sportives, le périscolaire... « Certains tarifs ont augmenté, pour quelles raisons ? », interroge une résidente. Franck Clet, élu aux sports, a rappelé les principes de ces tarifs désormais plus solidaires. « Ils ont baissé pour de nombreuses prestations, comme la restauration scolaire, même si certaines ont légèrement augmenté. Nous avons réactualisé les four-

chettes de prix, et nous prenons en compte le coefficient Caf. Par ailleurs, nous avons mis en place les Bons sports martinérois afin que tous les enfants puissent pratiquer une activité sportive ».

En cheminant en direction de la place Frida Kahlo, la traversée du parc Jo Blanchon a été l'occasion pour les habitants de faire part de leur agacement s'agissant « des chiens qui ne sont pas tenus en laisse et des déjections non ramassées ». Face à ces incivilités, « nous allons mener une campagne de prévention et de sensibilisation, en attendant une phase de verbalisation si nécessaire », a expliqué le maire. Aux abords de la place Rosalind Franklin, élus et habitants ont échangé autour de la prolifération des moustiques, notamment concernant les copropriétés avec des terrasses

sur pilotis. « Nous menons des campagnes de démositication en lien avec l'EID*. Des solutions existent, nous allons travailler avec les syndicats via le service hygiène-santé », a précisé Hourriya Zitouni, adjointe en charge de ce secteur. Cette dernière rencontre de quartier s'est clôturée au gymnase Colette Besson autour d'un pot convivial. Les huit rencontres de quartier ont permis un dialogue direct entre le maire, les élus et plus de neuf cent Martinérois. Une réponse individuelle est apportée à chaque sollicitation. // GC

*Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démositication.

Pour voir la vidéo rendez-vous sur smh-webtv.fr



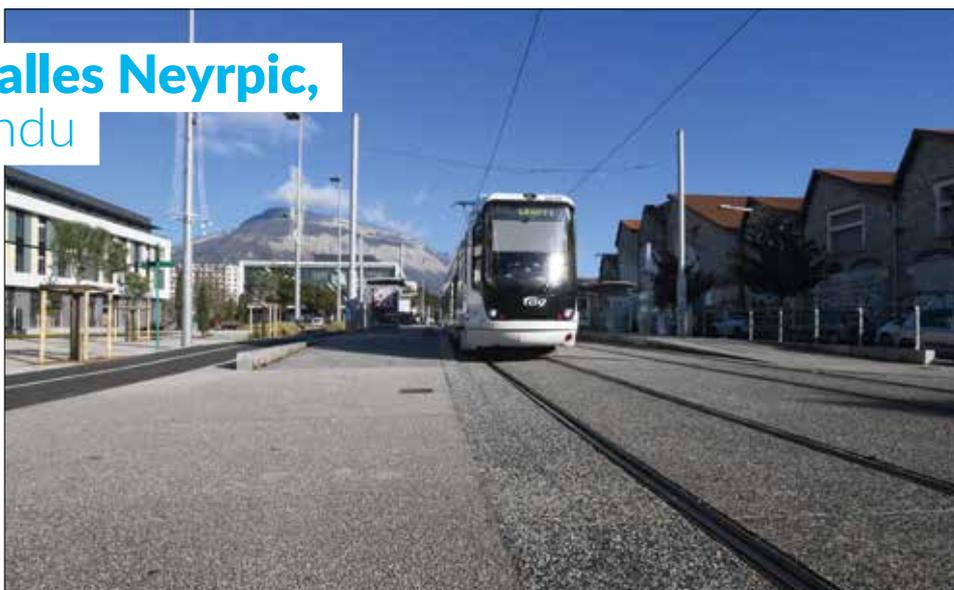
RISQUES MAJEURS : S'INFORMER ET ÊTRE ALERTÉ

Inondation de l'Isère, crue torrentielle sur la colline du Murier, glissement de terrain, incident lors d'un transport de matières dangereuses... La ville de Saint-Martin-d'Hères, comme d'autres dans l'agglomération, est soumise à des risques majeurs d'origine naturelle ou technologique. Si la probabilité de survenir est faible, le danger est réel. C'est pourquoi un Dcirim, Document d'information communal sur les risques majeurs, est régulièrement actualisé et envoyé aux habitants (ci-joint en pages centrales). Ils y trouvent les informations nécessaires et consignes à suivre face à chaque événement majeur. Ils peuvent également être alertés par email, téléphone fixe ou portable en s'inscrivant à l'alerte automatisée sur saintmartindheres.fr. (rubriques : cadre de vie / environnement). // SY



Les futures Halles Neyrpc, un projet attendu

Le processus de transformation du Nord de la commune dans le cadre de la Zac Neyrpc – Entrée du domaine universitaire est déjà bien engagé. Attendu par les habitants, validé à l'échelle métropolitaine, le projet de pôle de vie Neyrpc avance. Les premiers travaux devraient démarrer en juin.



Le pôle de vie Neyrpc – qui accueillera des bistrotts, des restaurants, des boutiques, des lieux de loisirs, de co-working, des espaces publics entièrement piétonisés – a obtenu toutes les autorisations administratives nécessaires. Aujourd'hui, le calendrier juridique permet d'espérer assez rapidement un déblocage de la situation avec un démarrage des travaux en juin 2019.

Pour rappel, le premier permis de construire, élaboré en 2012 – sur lequel des recours avaient été déposés – vient d'être confirmé par le Conseil d'État*, la plus haute instance juridictionnelle. Ce premier projet avait été rendu plus vertueux en termes de développement durable et amélioré d'un point de vue architectural, donnant ainsi lieu à un deuxième permis de construire sur lequel deux recours ont été déposés. Aujourd'hui, la confirmation du premier permis de construire par le Conseil d'État vient renforcer la légitimité du projet et ainsi consolider le second permis. Largement soutenu par les habitants, comme l'a ré-

vé l'enquête publique qui s'est déroulée cet automne, ce projet a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique et obtenu le soutien de la métropole. Par ailleurs, les actions de pré-commercialisation prouvent que ce site est attractif et attendu. En effet, le pôle de vie Neyrpc s'inscrit dans un projet global d'aménagement du secteur qui a déjà beaucoup avancé ces dernières années. Sur ce site, un important renouvellement urbain a été effectué par la ville et l'aménageur Territoires38. Les entreprises ont été déplacées, la place du CNR réaménagée et les mobilités améliorées, avec aujourd'hui deux lignes de tramway. À cela s'est ajoutée l'arrivée d'activités tertiaires d'envergure comme le pôle santé à l'entrée du domaine universitaire, l'implantation du Pôle emploi, du pôle environnement*, l'extension et la réhabilitation de la clinique Belledonne ou encore l'ouverture récente du centre hospitalier Alpes Isère. Un développement économique qui continue de s'intensifier avec la livraison prévue fin 2020 d'une nouvelle opéra-

tion de 5 000 m² afin d'accueillir des entreprises technologiques et un deuxième bâtiment de 2 500 m² pour le pôle santé. En proposant un lieu de vie composite et innovant, les futures Halles Neyrpc, complèteraient ainsi l'offre de services de ce secteur en plein développement afin de répondre aux attentes de la population, qui vit, étudie ou travaille à Saint-Martin-d'Hères. // GC

*Délibéré en date du 28.12.18

En 2008, La Métro et la ville de Grenoble ont voté favorablement l'autorisation d'aménagement commercial du projet Neyrpc, également inscrit dans le contrat d'agglomération entre la métropole et la Région (subvention de plus de 700 000 €). En 2018, la métropole a voté le déclassement de la rue Galilée et le protocole d'accord commercial.

un projet métropolitain

Vœux aux forces vives de la commune



« Nous pouvons être fiers de notre ville, de ses 38 974 habitants, de son attractivité et

de sa vigueur associative, culturelle, sportive et économique. » Mercredi 9 janvier, le maire, entouré de l'équipe municipale, a présenté ses vœux aux forces vives de la commune. Un moment convivial afin « de rendre hommage à toutes ces forces qui concourent au développement de notre ville : responsables ou militants associatifs, syndicaux ou politiques, acteurs culturels et sportifs, enseignants, commerçants, universitaires, partenaires économiques et institutions ». Le

maire a rappelé la richesse des 230 associations présentes sur le territoire martinérois, « génératrices de lien social », et a remercié également les collectivités locales « pour la qualité de nos partenariats, avec la Métropole [...], le Conseil départemental ». Aujourd'hui, face à la montée des inégalités et des nationalismes en Europe et dans le monde, « être solidaire est plus que nécessaire ». Malgré les difficultés liées au contexte national et une

baisse des dotations de l'État, « l'équipe municipale reste combative en maintenant un service public de qualité et diversifié », en portant des projets d'envergure, comme le Pôle de vie Neyrpc, l'Écoquartier Daudet ou encore la réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Semard... La ville poursuit ainsi sa modernisation et œuvre au quotidien en faveur de « l'intérêt général et de la cohésion sociale ». GC

Parrainage républicain

Fraternité, justice sociale et solidarité

À Saint-Martin-d'Hères, cette cérémonie est un signal fort envoyé par la municipalité pour tendre la main aux étrangers en recherche d'asile.



Dès son origine en 1794, de par la loi, le parrainage républicain ou baptême civil, a revêtu une valeur officielle. Aujourd'hui, cette cérémonie véhicule toujours une puissante portée symbolique. À la demande de l'Apardap*, la cérémonie de parrainage mise en place avec la ville depuis 2013 est un acte civique et volontaire, envers un ou plusieurs étrangers en recherche d'asile, bien souvent sans papier. L'association organise ces mises en relation en fonction des souhaits des intéressés, avec les parrains et les marraines.

Depuis 2003 en Auvergne Rhône-Alpes, l'Apardap a été reçue par 36 communes urbaines et rurales, le Conseil régional et le Département, pour accueillir plus de 1 500 filleul.e.s.

Réaffirmer les valeurs de la République

Cette démarche citoyenne s'est concrétisée plus particulièrement avec la cérémonie qui s'est déroulée le 30 novembre en salle du Conseil municipal. En présence du sénateur Guillaume Gontard, le maire David Queiros et six de ses élus, ceints de leur écharpe tricolore ont solennellement recueilli les engagements mutuels validant les parrainages d'une trentaine de femmes et d'hommes. Le socle commun de ces parrainages repose sur les valeurs républicaines que sont la Liberté, la Fraternité ainsi que la justice sociale et la solidarité, dans le respect pacifiste du principe de laïcité, basé lui-même sur l'égalité absolue entre tous les humains.

La tradition d'accueil martinéroise a bel et bien été maintenue pour rassembler les nombreuses personnes présentes à cette émouvante cérémonie, avec des politiques toujours mobilisés afin d'accueillir migrants et réfugiés au sein de la commune. // KS

**Association de parrainage républicain des demandeurs d'asile et de protection.*

« Un homme qui prive un autre homme de sa liberté est prisonnier de la haine des préjugés et de l'étroitesse d'esprit »

Nelson Mandela

Projet professionnel
Expérience
Formation
LE PÔLE JEUNESSE ORGANISE :

Les mercredis du PIJ

MERCREDI 16, 23 ET 30 JANVIER

Le PIJ ouvre des permanences

Tous les mercredis après-midi de 14 h à 18 h, hors vacances scolaires, le Pôle information jeunesse tient des permanences ouvertes à tous les jeunes, autour de différentes thématiques. À partir du 15 janvier et jusqu'au 13 février, soit cinq demi-journées, l'orientation scolaire, les métiers et la formation seront au menu de ces temps de rencontre, d'échanges et d'accompagnement. L'occasion d'avoir accès à une documentation spécialisée, à des conseils personnalisés et aussi la possibilité d'être orienté si nécessaire vers d'autres dispositifs. À partir du mercredi 6 mars, il sera question des Jobs d'été, puis des projets vacances dès le mois de mai. // GC

Plus d'infos au Pôle jeunesse, 30 avenue Benoît Frachon. 04 76 60 90 70
pole.jeunesse@saintmartindheres.fr

Ensemble en toute indépendance

Le projet d'habitat participatif, au sein de l'écoquartier Daudet, se met en place. Après un "apéro-info" en décembre, le début d'année est consacré aux premiers ateliers. Objectif : imaginer peu à peu ce que l'on peut partager tout en vivant chez soi.



Une première réunion d'information sur l'habitat participatif s'est déroulée le 4 décembre.

L'écoquartier Daudet prend peu à peu forme. Au sein de ce nouveau quartier, l'ilot A1 abritera un projet bien particulier d'habitat participatif. De quoi s'agit-il ? Tout simplement d'une dizaine de logements en accession sociale* dont les futurs propriétaires vont se constituer en groupe et s'engager dans une démarche de partage. Que mettront-ils en commun exactement ? À eux d'en décider en amont pour dire ce qu'ils veulent mutualiser : jardin, buanderie, atelier, chambre pour amis de passage, etc.

Si la ville a voulu tenter cette expérience, c'est que l'habitat participatif est une idée attirante, porteuse de solidarité et économiquement intéressante. Elle séduit de plus en plus de jeunes couples, de familles et de seniors. L'appel à candidatures a été lancé et, le 4 décembre dernier, un "apéro-info" a reçu la visite d'une dizaine de personnes intéressées par le projet. La réunion était animée par l'association Les Habiles, qui va accompagner toute la démarche participative. Créée en 2008, cette structure grenobloise s'emploie à favoriser,

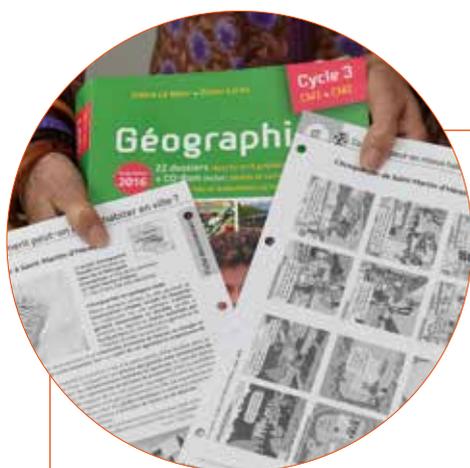
soutenir et accompagner ce type de projets. Elle travaille auprès de groupes d'habitants constitués, de collectivités, de bailleurs et de promoteurs.

Après cette première prise de contact, l'association Les Habiles organise en janvier et février trois ateliers pour entrer à la fois dans la réalité et l'imaginaire du projet. Car il va s'agir de penser ensemble, de rêver concrètement, d'échanger pour dessiner peu à peu les contours d'une petite utopie quotidienne. Les 2^e et 3^e ateliers ont lieu le 4 et le 18 février à 19 h à la maison communale

(salle Marceau Leyssieux), et il est toujours temps pour les personnes intéressées de rejoindre le groupe. // DM

Contact : Les Habiles,
04 82 53 19 62 / mail :
contact@leshabiles.org

*L'opération est portée par la société coopérative d'HLM Isalis.



ÉCOQUARTIER DAUDET, UN CAS D'ÉCOLE

Du fait de sa spécificité innovante, l'écoquartier Daudet a été cité en exemple dans un manuel de géographie s'adressant aux enfants de niveau CM1-CM2, publié par les éditions MDI. Ce livre destiné à l'enseignant comprend des fiches à photocopier pour les élèves et s'articule autour de vingt-deux dossiers axés sur six thématiques autour des lieux d'habitation, du logement et du mieux habiter.

L'écoquartier Daudet est situé au cœur de la métropole grenobloise à l'est de la ville. Actuellement en cours d'aménagement et de structuration, ce quartier durable s'appuie sur l'aspect social et citoyen des logements, en englobant aussi les jardins familiaux. // KS

La nutrition : clef d'une bonne santé

En France, près de 400 000 personnes âgées vivant à leur domicile souffrent de dénutrition.

Problème de santé publique induit par une fragilité accrue due à l'âge, aux désordres bucco-dentaires accentués, à la dépendance ou encore aux facteurs sociaux défavorables.



La dénutrition est un état pathologique qui résulte de l'insuffisance des apports nutritionnels face aux dépenses énergétiques de l'organisme. Quand ces apports sont inadaptés en plus d'être insuffisants, on parle de malnutrition.

Face à une salle comble, attentive et réactive, le secteur gérontologique du CCAS a organisé une conférence portant sur la prévention des risques de dénutrition et sur l'équilibre nutritionnel de la personne âgée, avec les interventions de Charlène Vieau, diététicienne, et du professeur Pascal Couturier, gériatre au CHUGA*. « La ville, depuis de nombreuses années mène des actions de proximité et de prévention afin que les personnes âgées de la commune puissent être maintenues à leur domicile avec un accompagnement de qualité » a souligné Marie-Christine Laghrour, vice-présidente du CCAS, adjointe à l'action sociale.

Avec beaucoup d'humour et de clarté, le professeur Couturier a expliqué que le corps humain est comme « une chaudière »,

les aliments ingérés en étant le « combustible ». Une bonne « combustion » dépend largement de la qualité et de la quantité de nourriture absorbée. « Elle doit apporter les calories et la qualité nutritionnelle nécessaires au bon fonctionnement cellulaire et énergétique. »

Les dépenses énergétiques quotidiennes se répartissent ainsi : 15 à 30 % pour l'activité physique, 10 % sont liés à l'effet thermique des aliments lors de la digestion, et 60 % servent au fonctionnement de l'organisme. Conserver le plus longtemps possible une activité physique quotidienne de vingt minutes cinq fois par semaine est essentiel pour avoir une santé optimale, en sus de veiller à se nourrir de façon équilibrée. Il est recommandé d'espacer la prise alimentaire du moment du coucher, pour obtenir un sommeil plus réparateur, a conseillé Charlène Vieau. // KS

*Centre hospitalier universitaire Grenoble-Alpes.

SÉBASTIEN TAMINI La chaudronnerie, tout un art

DR
PORTRAIT EXPRESS



Le 23 novembre, une cérémonie était organisée en son honneur au lycée Pablo Neruda, où il a passé son bac en chaudronnerie industrielle l'an dernier. Car le jeune homme de 18 ans a remporté le 1^{er} prix du concours général des

lycées et des métiers. Une récompense remise en présence du ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer le 12 juillet dernier, à l'université de la Sorbonne (Paris). Son professeur d'atelier lui avait proposé de relever le défi de cette prestigieuse compétition nationale : enchaîner des épreuves théoriques et pratiques, « dont la fabrication en quatre jours d'un système permettant d'aspirer et d'évacuer

les fumées d'une machine de découpe plasma ». Il n'a manqué ni de technicité ni de persévérance, comme dans chaque projet qu'il entreprend. Le dernier en date ? La restauration d'une Ford B de 1933 avec son père, dont la fabrication de certaines pièces devenues introuvables. Aujourd'hui en BTS conception et chaudronnerie industrielle, il envisage d'intégrer une école d'ingénieur. // SY

Saint-Martin-d'Hères, l'attractive !

Requalifier, réaménager, accueillir de nouvelles réalisations de grande envergure... Saint-Martin-d'Hères ne cesse de se renouveler. Troisième pôle d'emplois de la métropole, la ville, en impulsant de nombreux projets, contribue à l'attractivité de son territoire.



PIERRE GUIDI



Élu au développement économique

“Avec 18 000 emplois, 2 600 numéros de Siret, le Domaine universitaire... Saint-Martin-d'Hères est une commune dynamique.

C'est en portant des projets d'aménagements ambitieux, comme la Zac Neyrpc-Entrée du domaine universitaire, mais aussi en développant les commerces et les services de proximité en rez-de-chaussée des nouveaux logements, en proposant un service public de qualité et diversifié, que la ville participe à l'attractivité du territoire et agit ainsi pour le développement économique et l'emploi.”

La Zac centre représente 6 hectares d'espaces économiques, la Zac Neyrpc 30 000 m² de services tertiaires, et la Zac Porte du Grésivaudan regroupe une trentaine d'entreprises.

Saint-Martin-d'Hères est une ville plurielle, alliant à la fois des zones d'activités économiques, des grands équipements publics et universitaires, des petites et moyennes entreprises ainsi qu'une offre de logements importante. Attractive, tant par sa position géographique que par son offre de mobilité et la diversité de ses services publics, la ville est le troisième pôle d'emplois de la métropole. Avec ses huit zones d'activités, représentant 20 % de l'espace urbanisé et près de 3 000 entreprises sur son territoire, Saint-Martin-d'Hères a gagné plus de 1 000 emplois en dix ans. Aujourd'hui, l'objectif porté par la commune et la Métro est la requalification et l'optimisation des espaces économiques existants avec, entre autres, le projet de mutation de la Zone des Glairons – qui bénéficiera de l'arrivée prochaine de l'Ineria* sur le campus, à côté du Pils – et la densification qualitative de Champ-Roman.

Un développement économique qui s'intensifie

Ces dernières années, de grands équipements se sont installés, comme Rocheplane, Polytech, le pôle environnement, et plus récemment le Centre hospitalier Alpes Isère. Start-up, dont certaines de renommée internationale, commerces de proximité, artisans, composent également le paysage économique de la ville.

Le Domaine universitaire représente quant à lui 10 % de l'espace urbanisé. La ville a accompagné la mise en place du Campus de l'innovation, renforçant le volet recherche appliquée qui est l'un des éléments moteurs du développement économique de la métropole.

Un dynamisme économique qui continue de s'intensifier avec de nouveaux projets à venir, comme la construction, rue Massenot, d'un programme de 5 000 m² pour accueillir des petites et moyennes entreprises, l'agrandissement du pôle de santé Axone, le futur pôle de vie et deux nouveaux programmes tertiaires sur la Zac Neyrpc ou encore l'implantation prochaine des archives départementales.

Agir pour le développement économique c'est aussi développer des services à la population, embellir la ville, rénover et créer des logements – générateurs d'emplois – ou encore œuvrer pour une ville durable, en agissant sur la qualité de l'air, en favorisant les modes doux de déplacements... Autant d'actions portées par la collectivité qui contribuent à l'attractivité de son territoire et de celui de la métropole. // GC

*Institut national d'étude et de recherche en informatique appliqué.

ISKN et Hap2U, deux start-up qui décollent

Deux start-up ont le vent en poupe à Saint-Martin-d'Hères. ISKN, installée avenue Benoît Frachon, a conçu une tablette graphique innovante capable de numériser en temps réel ce que l'on dessine ou l'on écrit. Et Hap2U, située rue du Tour de l'eau, a mis au point une technologie permettant d'avoir des sensations de texture et de relief à la surface des écrans tactiles. Elle vient d'annoncer un partenariat avec Daimler (Mercedes). // GC



L'équipe d'ISKN qui compte 50 collaborateurs.

DR

Conseil municipal

Le PLUI en question

Le Conseil municipal du 18 décembre s'est majoritairement opposé au Plan local d'urbanisme intercommunal ainsi qu'au transfert de la compétence insertion et emploi à la métropole. Il a également soutenu un vœu en faveur d'un monde en paix, sans armes nucléaires.



Sans surprise et suite au débat d'orientations budgétaires mené lors de la séance plénière du mois de novembre, le budget primitif a été voté à la majorité (voir dossier pages 16 à 20). La surprise est venue du maire David Queiros, qui a annoncé que le premier permis de construire du projet Neyrpic était en passe d'être purgé de tout recours (voir page 5). D'autres gros dossiers étaient également à l'ordre du jour.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance mardi 12 février à 18 h en salle du Conseil municipal.

Contre la prolifération des armes nucléaires

À travers la voix d'Arlette Jean (conseillère municipale), c'est un vœu de soutien au mouvement de la Paix qui a été prononcé. Il a été demandé au président de la République et à son gouvernement d'engager le processus de ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires adopté à l'ONU le 7 juillet 2017. Rappelant qu'il s'agissait « d'armes dirigées vers les populations civiles qui provoquent la mort, les mutilations, des déplacements massifs », utilisées à deux reprises (Hiroshima et Nagasaki en août 1945), que la communauté scientifique avait déjà alerté sur les dangers de leur prolifération, l'élue a évoqué la seule solution aujourd'hui envisageable : les éliminer

conformément à l'article 6 du TNP, Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Signé et ratifié par la totalité des États du monde, dont la France, à l'exception de l'Inde, du Pakistan, d'Israël. La Corée du Nord s'en est retirée en 2003.

Vœu adopté à l'unanimité.

Non au Plan local d'urbanisme intercommunal

Les élus ont désapprouvé le Plan local d'urbanisme intercommunal, Plui, ou plutôt une partie de son projet. Depuis trois ans, Saint-Martin-d'Hères s'implique politiquement et techniquement dans l'élaboration du futur Plui engageant les 49 communes adhérentes. Elle en approuve ses grandes orientations, toutefois elle refuse de formaliser le classement du secteur des Alloses, l'une des

MÉTROPOLE

S'investir pour l'emploi et l'insertion

Comme dans les instances municipales, le Conseil métropolitain du 21 décembre a débattu des orientations budgétaires de l'année 2019. Ainsi que du transfert du site d'Alpexpo à la Métro, du grand centre de culture scientifique programmé à Pont-de-Claix ou encore de l'emploi et de la culture.

"Territoire zéro chômeur"

Faire disparaître le chômage de longue durée, tel est le projet ambitieux auquel veut croire la métropole. Comment ? En finançant « la création d'emplois

perennes par la réaffectation des dépenses sociales destinées à compenser la privation d'emploi (chômage, minima sociaux, etc.) ». Lancé par l'association ATD Quart Monde, le dispositif a déjà été expérimenté dans dix territoires depuis 2017. Le bilan est positif : près de 600 CDI ont été créés. Cela concerne essentiellement des personnes d'une moyenne d'âge de 45 ans, qui avaient majoritairement cumulé plus de quatre années de chômage et dont 30 % avait une reconnaissance de travailleur handicapé.

Le président de la République a annoncé la participation d'une cinquantaine de nouveaux territoires, dans le cadre d'une seconde loi prévue en 2020.

En lien avec le collectif local initié par l'association, la Métro prépare donc sa candidature. Les prochaines étapes visent à identifier et sélectionner les territoires volontaires, mobiliser tous les acteurs prêts à s'investir (institutions, associations, entreprises, demandeurs d'emploi), rencontrer des personnes privées d'emploi depuis longtemps, recen-

ser les travaux utiles et besoins non satisfaits, créer une ou plusieurs Entreprises à but d'emploi, EBE.

Bientôt la numothèque pour tous

Depuis près de deux ans, la Métro « accompagne les communes dans le partage et l'évolution de la richesse de l'offre des bibliothèques, qu'elles soient documentaires ou de médiations, dans les réflexions autour de l'évolution des lieux de lecture publique pour permettre un élargissement des publics. »



pect des objectifs présentés par l'équipe municipale lors des élections municipales de 2014 et de l'esprit de coopération entre ville et Métropole.

Délibération votée à la majorité : 30 voix pour (majorité), 6 voix contre (2 SMH demain, 4 Couleurs SMH), 1 abstention (1 Couleurs SMH).

Le transfert de la compétence emploi et insertion en débat

L'accès à l'emploi et à l'insertion sociale a toujours été une préoccupation majeure. La ville tente de le favoriser au travers de deux outils : la Mission locale et la Mise (Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi), à qui elle apporte un soutien financier largement supérieur à la moyenne métropolitaine. Plus de deux tiers des communes, représentant plus de 50 % des habitants de La Métro, ayant déjà voté oui au transfert de la compétence emploi et insertion, il est devenu effectif depuis le 1^{er} janvier. Cependant, de nombreuses interrogations demeurent : sur la nature du travail avec les différents partenaires locaux, sur la proximité de ces services, sur la connaissance des différents publics, sur l'approche individuelle envisagée... Convaincu que cette compétence ne sera bien traitée qu'au sein de la commune de Saint-Martin-d'Hères, le Conseil a émis un avis défavorable à son transfert. // SY

Délibération adoptée à la majorité : 28 voix pour (majorité), 6 voix contre (2 SMH Demain, 4 Couleurs SMH), 1 abstention (1 Couleur SMH), 2 n'ont pas pris part au vote (conseillers métropolitains).

**Propriété de la ville de Saint-Martin-d'Hères*

***« Document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques. » (collectivités-locales.gouv.fr)*

rares et dernières réserves foncières* de la "plaine urbaine grenobloise", en zone stricte 2AU. Pour l'autorité métropolitaine, il s'agirait d'une réserve foncière non équipée, ne permettant son urbanisation que par décision de la Métropole, alors que les précédents documents (Plu 2011 et 2017) stipulaient le contraire. Des documents qui ont d'ailleurs été consolidés par décision du Conseil d'État. Ce terrain de 11 hectares représente pour la majorité d'éventuels commerces et logements, déjà inscrits dans le Plan local de l'habitat**, ainsi qu'un lien physique entre les quartiers martinérois et ceux de Gières. La première adjointe Michelle Veyret demande ainsi à La Métro de suivre l'avis communal en revenant au classement originel dans le res-

Elle vient de s'engager dans la création d'un nouveau service accessible à tous, à distance : la numothèque métropolitaine. Extension de celle de la ville de Grenoble, elle propose un large choix de ressources numériques : livres, musiques, films, autoformations et méthodes d'apprentissage, presse et patrimoine. Tout un univers de connaissances à portée de clic dès le printemps. // SY

DÉLIBÉRATIONS

Retrouvez l'intégralité du Conseil municipal du 18 décembre sur saintmartindheres.fr

Appel à volontaires !

Le conseil citoyen du quartier Renaudie-Chamberton-La Plaine renouvelle ses membres.

Il s'agit d'une assemblée composée d'habitant-es qui souhaitent s'impliquer dans l'amélioration de la vie de leur quartier et donnent notamment leur avis sur les projets urbains et les actions qui se déroulent sur son territoire.

Contact et informations : 04 76 60 90 90
aline.gillard@saintmartindheres.fr //

Parc Jo Blanchon : bientôt de nouveaux jeux

Le Parc Jo Blanchon, ses arbres, son gazon, sa fontaine et ses deux grandes aires de jeux tellement appréciées des enfants et des adultes qui les accompagnent... Si le parc est encore jeune, les structures en bois ont vieilli, la matière a naturellement bougé et, dans le respect des normes actuelles, la ville fait le choix de les remplacer. Exit donc le chercheur d'or et le grand mikado. Inscrite au budget 2019, l'opération se fera en plusieurs étapes. En premier lieu, le maire, accompagné des services techniques, souhaite consulter les usagers, notamment sur le choix des thèmes avec une réunion de concertation sur place et un questionnaire en ligne. Viendront ensuite la procédure de marché public et le choix du prestataire. La qualité des matériaux, leur durabilité et leur esthétique figurent parmi les critères ainsi bien sûr que la sécurité des enfants. À noter que tous les jours, un agent des services techniques contrôle la totalité des structures installées sur la commune. Quant à ces nouveaux jeux, ils devraient voir le jour au 2^e semestre. // DM

Questionnaire en ligne sur saintmartindheres.fr/parc-jo-blanchon



JEAN-PIERRE ROSENCZVEIG

Ancien président du tribunal pour enfants de Bobigny



© La Belle Alliance Populaire

Rendre la justice aux enfants

Pouvez-vous rappeler quels sont les grands principes applicables en matière de justice pénale des mineurs ?

Jean-Pierre Rosenczveig : De longue date – 1912 –, on part du principe qu'un enfant qui tombe dans la délinquance souffre d'un manque éducatif. Trois idées dominent la réponse à lui apporter. Déjà, il faut privilégier des réponses éducatives sans se priver pour autant de la répression si celle-ci est nécessaire sachant qu'elle peut aussi avoir une dimension éducative. Le juge doit pouvoir s'appuyer sur des éducateurs pour transformer la vie de l'enfant. Ensuite, s'il faut punir, la peine encourue doit être atténuée par rapport au même fait qui serait commis par un adulte. Et bien évidemment, pour ce faire, il faut des magistrats spécialisés.

De nombreux préjugés pèsent sur la justice des mineurs. Elle se désintéresserait de la délinquance, serait trop laxiste... Réformer par ordonnance la procédure pénale concernant les mineurs en créant notamment un véritable "code de la justice pénale des mineurs" est la solution ?

Jean-Pierre Rosenczveig : Le titre de la loi n'est pas neutre : de "l'enfance délinquante" – objet de la loi – l'objectif devient la justice – la fonction – ! L'enfant n'est plus au centre, mais la préoccupation est désormais sociale et sécuritaire. L'objectif est respectable certes, mais on sent bien la dérive. On en oublierait que c'est la personne qui doit être au cœur de l'intervention, afin de la transformer, et non pas de juger un acte passé ! Les critiques développées contre la justice ont pu être valables, aujourd'hui elles ne sont plus d'actualité. La justice fonctionne vite et fort si... la police fait son travail. Pour les jeunes déjà connus de la juridiction qui n'en font qu'à leur tête, à travers la procédure de présentation immédiate, le Parquet a la possibilité de saisir directement le tribunal pour enfants, sans passer par la case juge des enfants, afin

d'obtenir une condamnation avec notamment de la prison ferme. L'enjeu n'est donc pas de changer la loi mais déjà de veiller à ce qu'elle soit appliquée. La loi veut qu'une mesure soit engagée dans les cinq jours. On en est encore bien loin.

Vous dites que la justice des mineurs est le reflet de la société et vous plaidez pour une société plus humaine, plus proche des droits de l'enfant. Quels sont pour vous les enjeux et les priorités ?

Jean-Pierre Rosenczveig : Depuis 1958 – où l'on a donné mission aux juges des enfants de s'occuper de l'enfance en danger avec pour souci de prévenir la cristallisation des situations de délinquance chez les jeunes – la justice ne se préoccupe pas que des enfants délinquants mais d'abord des enfants en danger. C'est-à-dire de ceux qui souffrent de carences parentales de toutes natures. On l'oublierait. Il y a ces enfants battus, mais plus généralement mal-traités. Ces enfants plongés dans un conflit parental ou victimes de délaissement. Tout simplement d'adolescents en conflit avec leurs parents. On multiplierait les illustrations. Aujourd'hui s'y ajoutent tous ces enfants venus d'ailleurs et isolés sur le territoire national. Et bien sûr, il y a les enfants "en conflit avec la loi" qui, délinquants un temps, ne doivent pas le demeurer. La justice voit émerger toutes les grandes questions sociales : l'autorité parentale et ses limites, la pauvreté et la précarité, les conflits culturels entre famille et société, des questions comme celle de l'Interruption volontaire de grossesse (IVG), des rapports d'autorité entre jeunes et adultes, etc. Dans mon livre, *Rendre la justice aux enfants*, j'essaie d'illustrer ces débats en avançant des pistes de réponses en partant de situations que j'ai connues au tribunal. // Propos recueillis par GC

Pour aller plus loin : <http://jprosen.blog.lemonde.fr/>



C'était la fête à Joliot-Curie !

C'est en chantant et en dansant que les enfants du péricolaire de l'école Joliot-Curie ont clôturé l'année 2018 avec la venue de Diwai, un chanteur grenoblois qui a écrit des textes avec des artistes tels que Maître Gims ou Black M. Un temps de partage musical avant les vacances de Noël qui a ravi petits et grands.

Ça brille et ça scintille

Les bénévoles de l'association des Terrasses Renaudie n'ont pas ménagé leurs efforts, avec la complicité du secteur action sociale de proximité du CCAS, des services techniques de la ville, et de l'Apase*, pour que cette 4^e édition de la Fête des étoiles, qui a eu lieu fin novembre, soit réussie. Plusieurs partenaires étaient de la partie pour mettre de l'ambiance. Les groupes Musik en l'Hères et Jazz Biz'art entre autres, avaient répondu présent pour faire virevolter les habitants et pour que la fête continue...

*Association pour la promotion de l'action socio-éducative.



Du rythme des mots...

Mercredi 19 décembre, l'Espace culturel René Proby accueillait le rappeur Raistlin avec les élèves du CRC-Erik Satie. Un concert où le rythme des mots se mêlait à la poésie de la musique. Raphaël Macler, alias Raistlin, slameur mais aussi pianiste et beatmaker, accompagnait des classes de formation musicale le temps d'une soirée... très rythmée !



© DL

Traité et commémorations en débat

L'historien Nicolas Offenstadt spécialiste de la guerre 1914-1918 et membre du comité scientifique des commémorations de son centenaire, a donné une conférence vendredi 7 décembre, intitulé "Commémorer la fin de la Grande Guerre, commémorer les traités de paix : un siècle de débat" à la maison de quartier Romain Rolland. Un débat passionnant initié par l'association SMH-Histoire Mémoires vives, dans le cadre du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

Foyers restaurants : des lieux conviviaux

Le maire David Queiros est allé à la rencontre des habitants de la résidence autonomie Pierre Semard et des usagers du centre de jour Gabriel Péri le 18 décembre, accompagné de Marie-Christine Laghrour, adjointe à l'action sociale. Un temps privilégié en cette fin d'année pour réaffirmer l'engagement de la municipalité concernant la politique gériatrique menée par la ville et son CCAS.



Une nouvelle résidence étudiante sur le campus

Livrée en septembre, la résidence universitaire Stefan Zweig a été inaugurée le 10 décembre en présence des représentants des institutions et partenaires financiers. Cette troisième et avant-dernière phase du programme de restructuration du site Condillac (au sud-est du Domaine universitaire) lancée par le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) s'étend sur un foncier de 5 200 m² mis à disposition par l'État. Érigé sur six étages (RDC + 5), le bâtiment se compose de 200 logements meublés (160 studios dont 8 adaptés aux personnes à mobilité réduite, 40 T2), d'espaces d'étude et de co-working, d'une laverie...

Inauguration du Centre ambulatoire de santé mentale sur le site Neyrpic

En regroupant sur un même site plusieurs acteurs de santé et d'accompagnement psychiatrique, le Centre ambulatoire de santé mentale (CASM) est une structure inédite sur le territoire qui place le patient au cœur du dispositif de prise en charge. Il a été inauguré le 29 novembre, en présence de plusieurs personnalités, dont le maire David Queiros, Christian Coigné, président du conseil de surveillance du Centre hospitalier Alpes-Isère (Chai) et Véronique Bourrachot, directrice du Chai.



“Une goutte et pas de doute”

C'est le slogan affiché lors de la Journée mondiale du sida qui fait écho au Trod, Test rapide à orientation diagnostique. En prélevant une goutte de sang sur le bout du doigt, la présence d'anticorps anti-VIH est mise en évidence en seulement trente minutes. C'est ce que proposaient les professionnels du centre communal de planification et d'éducation familiale lors d'échanges avec les étudiants intéressés sur le campus (en lien avec le centre de santé universitaire) et au lycée Pablo Neruda, mardi 4 décembre. Pour ne plus avoir de doute.



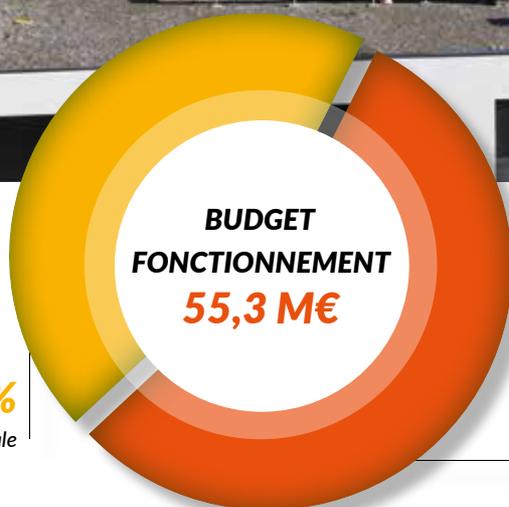
Responsabil

Dans un contexte d'incertitude pour les élus locaux, de baisse des dotations de l'État, l'équipe municipale reste combative en maintenant un service public de qualité et diversifié tout en maîtrisant son budget lui permettant ainsi de préserver une capacité à agir et à investir.

UN SERVICE PUBLIC

L'éducation, une priorité pour la ville

- La ville n'a cessé d'investir et de développer une offre éducative de qualité pour l'accueil des enfants sur les temps péri et extrascolaires. Une volonté qui se traduit à travers la mise en place d'un Projet éducatif territoriale (PEDT) qui vise à équilibrer au mieux le déploiement de la politique éducative sur les différents temps de l'enfant, la professionnalisation des intervenants du périscolaire ainsi qu'une offre d'activités diversifiée. L'année 2019 sera marquée par le déploiement du guichet numérique, le développement des mini-camps pendant les vacances de printemps en plus de l'offre estivale et par la création d'un centre de loisirs pour les tout-petits co-animé par le service petite enfance et enfance. Par ailleurs, avec toujours plus d'enfants inscrits à la cantine, l'agrandissement de certains restaurants scolaires et des travaux sur la cuisine centrale sont également prévus en 2019.



46,91 %
Fiscalité locale

53,09 %
Dotations de l'État, de la
Métro et divers

Budget 2019

e et tourné vers l'avenir

Les finances de la ville sont saines, la dette continue de diminuer et la part communale des impôts locaux n'augmenteront pas pour la quinzième année consécutive.

Le budget 2019 reflète l'ambition forte de la municipalité de garantir pour tous un service public qui répond aux besoins des habitants. Via son centre communal d'action sociale et avec 42 % des dépenses de fonctionnement dédiées à l'enseignement, la culture, le sport, la jeunesse et la famille, la ville œuvre au qu-

tidien pour favoriser l'émancipation et réduire les inégalités sociales sur son territoire. L'amélioration du cadre de vie dans un souci de développement durable est aussi un axe fort du budget, en témoigne l'aménagement de nombreuses places, d'espaces verts, ou encore l'installation de jeux pour enfants. Enfin, en maintenant un niveau d'investissement conséquent de 11,2 M€, la ville est tournée vers l'avenir et se renouvelle. Elle porte des travaux de proximité en faveur de toutes les générations comme la rénova-

tion de l'école élémentaire Joliot-Curie et du groupe scolaire Paul vaillant-Couturier, ou encore la réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Semard. Elle agit également pour le développement de son territoire avec des projets d'envergure, tels que Neyrpc, l'écoquartier Daudet ou encore le renouvellement urbain du quartier prioritaire Champberton-Renaudie-La Plaine. Le budget 2019 allie ainsi maîtrise financière, service public de proximité et développement économique du territoire. // GC

DE QUALITÉ ET DIVERSIFIÉ

L'émancipation par la culture et le sport

- Véritables outils éducatifs, de mixité et de cohésion sociale, le sport et la culture favorisent l'épanouissement et sont des vecteurs d'émancipation individuelle et collective. La ville propose aux Martinérois une offre culturelle et sportive variée via sa médiathèque, le CRC-Erik Satie, L'heure bleue, Mon ciné, l'école municipale des sports... et aussi grâce à la diversité des associations présentes sur le territoire. Afin d'apporter un soutien financier et logistique au milieu associatif, 750 000 € de subventions sont réparties sur une soixantaine d'associations, et 650 000 € alloués à la MJC Bulles d'Hères. L'année 2019 verra la confirmation des Bons sports martinérois après le succès de 2018. Un budget est également déployé pour des événements phares, comme la Foire verte du Murier, Parc en fête, le festival Street Art ou encore le carnaval de la MJC Bulles d'Hères.

Prévention et citoyenneté

- La lutte contre les violences faites aux femmes et la prévention à la sécurité routière en direction des mineurs sont des domaines sur lesquels la ville agit et s'engage. Un projet de protocole d'accompagnement des victimes ainsi qu'un plan de formation des agents territoriaux seront mis en place afin de prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes. Le partenariat sera également renforcé avec le centre de loisirs jeunes de la police nationale dans le cadre du Plan d'action sécurité routière à destination des jeunes. // GC



Baisses des dotations de l'État et participation au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) : 12,87M€ de perte en 6 ans.



Budget Mon ciné
370 000 €



1 médiathèque,
4 équipements,
24 agents,
5 360 inscrits



La cuisine centrale
produit environ
2 100
repas par jour
pour les écoliers
et les personnes âgées.



1,8M€
est dédié au périscolaire
(participation des familles :
près de 40 000 €.
Aides de l'État (dont Caf) :
200 000 €)

Accessibilité dans les écoles, un agenda bien rempli !

La mise en accessibilité des groupes scolaires se poursuit en 2019, conformément à l'Ad'Ap*. C'est d'ailleurs dans ce cadre que les groupes scolaires Paul Vaillant-Couturier et Joliot-Curie seront requalifiés, en adéquation avec le schéma directeur. D'importants travaux de mise aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité, de renforcement des charpentes et de toiture et une extension des locaux existants pour le second établissement vont donc être réalisés pour un montant global de 980 000 € pour ces deux écoles. La première phase des chantiers débutera en avril.

L'ajustement de l'environnement normatif dans les bâtiments scolaires s'inscrit dans la continuité des actions menées par la ville visant à adapter le patrimoine scolaire selon plusieurs critères comme l'évolution de la population, l'adaptation aux besoins pédagogiques tant scolaires que périscolaires et l'identification des secteurs structurants. Les travaux de mises aux normes concernant tout le patrimoine bâti communal sont programmés jusqu'en 2020. // KS

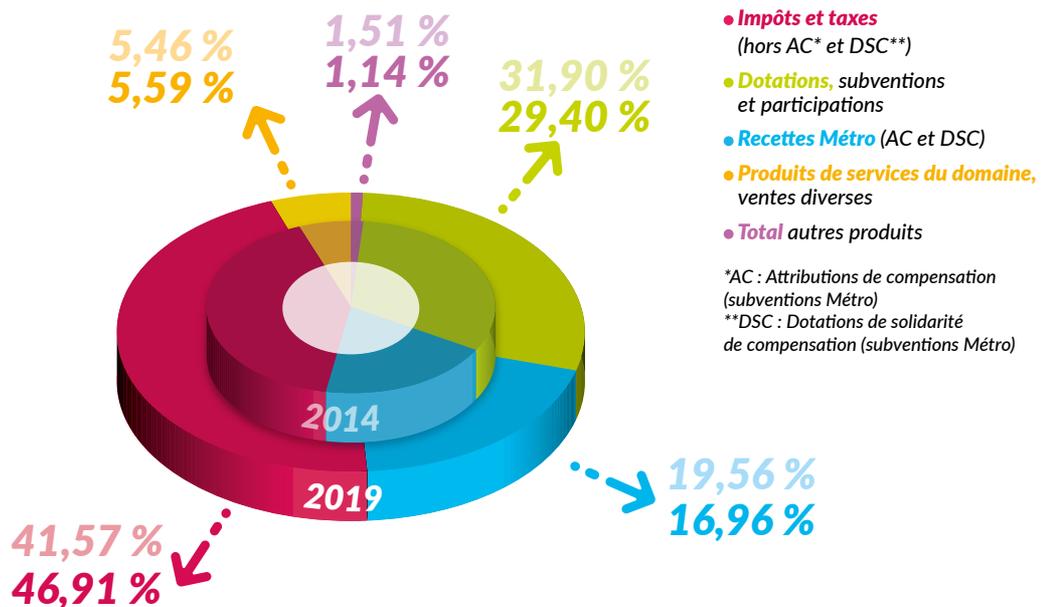
* Agenda d'accessibilité programmée



La requalification du groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier

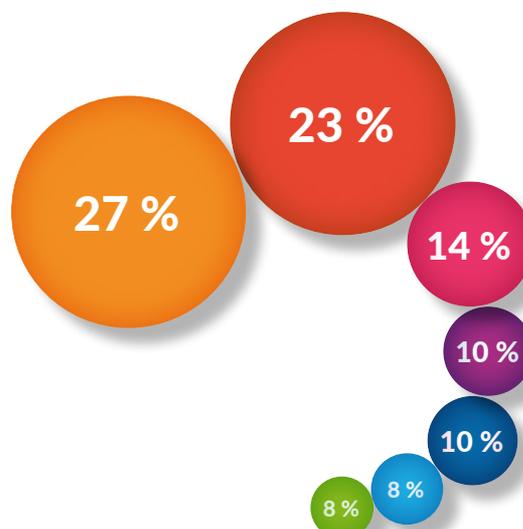
Budget de fonctionnement

Répartition des recettes entre 2014 et 2019



Répartition des dépenses

- **Services généraux**
- **Aménagement**, services urbains et environnement, actions économiques, logement
- **Enseignement**
- **Famille**
- **Sport et jeunesse**
- **Culture**
- **Action sociale, santé**





est prévue en 2019.

POUR UNE VILLE ACCESSIBLE

1,2 M€
consacré à l'Ad'AP



Développement durable, le challenge continue

En 2019, la ville poursuit son engagement environnemental, avec notamment la mise en œuvre de la transition énergétique dans ses bâtiments. Par ailleurs, elle vise à accroître l'implication des agents municipaux et du grand public en privilégiant plusieurs axes. En matière d'énergie, avec une économie de 200 000 € envisagée cette année par rapport à 2018. Elle s'attache également à réduire la quantité de déchets produits et à favoriser son recyclage. D'autres initiatives ont pour objectifs la sensibilisation de la population sur les problématiques environnementales et la préservation de la biodiversité. Enfin, elle donne la priorité aux modes de déplacements doux et optimise son parc automobile, en augmentant le nombre de ses véhicules électriques. // KS



LA DETTE DIMINUE

26,7 M€
Encours de la dette



Le remboursement du capital de la dette est budgété à hauteur de 3 M€ (stable) et celui des intérêts à 440 000 € (en diminution). Dans un contexte complexe, Saint-Martin-d'Hères poursuit sa politique de maîtrise et de gestion durable de la dette.

Jérôme Rubes



Adjoint aux finances

« La construction du budget ne peut se faire sans prendre en compte le contexte national. Ces dernières années, les collectivités locales ont été malmenées par l'État, sous les présidences Macron, Hollande et Sarkozy. Jamais dans l'histoire, nous n'avons vu les communes autant en difficulté, que ce soit financièrement en baissant drastiquement les dotations de plusieurs milliards d'euros ou en imposant une limite de leurs dépenses publiques (pas plus de 1,2 %). Mais que fait-on de la libre administration des communes ? Doit-on reporter, voire annuler, tous les services et projets que l'on rêve pour nos habitants, pour notre ville ?

À Saint-Martin-d'Hères, nous nous y refusons. Nous continuons de résister en construisant un budget responsable, en maintenant un service public de qualité, en portant des projets essentiels à l'éducation, au cadre de vie, à l'émancipation et à l'accompagnement de tous les habitants, quels que soient leur âge et leurs besoins. Des orientations budgétaires qui résultent de discussions et de véritables choix politiques, comme celui de favoriser les services en gestion directe par la ville. C'est le cas de la restauration, exclusivement municipale, qui produit 2 100 repas par jour à destination des écoliers et des personnes âgées. Un service attendu par les familles que la ville gère du début à la fin, de la préparation à la distribution. Les cuisiniers territoriaux lavent, épluchent, transforment et conditionnent les produits frais sur place, dans la légumerie (l'une des rares de l'agglomération). Il a fallu agrandir certains restaurants scolaires, réaliser des travaux à la cuisine centrale. Tout cela a été décidé pour donner le meilleur aux usagers tout en soutenant l'agriculture de proximité et les producteurs locaux.

En 2019, il faudra continuer de faire vivre la solidarité pour tenter de réduire les inégalités sociales. Dans notre commune, les exemples ne manquent pas : tarification solidaire pour les prestations de restauration et d'accueil de loisirs, coup de pouce financier à la pratique sportive et à l'accès à la culture mais aussi au travers d'investissements comme la rénovation d'écoles, la réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Semard, la mise en accessibilité de nos bâtiments communaux... Chacune de ces actions et chacun de nos choix ont permis d'aboutir à une gestion saine du budget malgré des ressources fragiles, sans pour autant renoncer à un avenir pour les Martinérois. » // Propos recueillis par SY

Investissement : le choix du futur

Investir, c'est conforter le présent et assurer l'avenir d'une ville. Le budget 2019 consacre ainsi 10 M€ à l'investissement lié à des projets à moyen et long termes. Le cadre de vie et l'entretien du patrimoine immobilier, notamment scolaire, constituent des axes forts de ce budget primitif.



Des travaux importants sont programmés dans la résidence autonomie Pierre Semard.

Le budget d'investissement confirme la capacité d'anticipation de la ville, depuis de nombreuses années, pour la préservation de son patrimoine. Il se ventile dans tous les domaines d'intervention de la collectivité : de la petite enfance au sport, de la culture aux projets urbains. La vie quotidienne et le cadre de vie y prennent une part importante : réaménagement de plusieurs places (Étienne Grappe, Liberté, Henri Dezempte) ; renouvellement des aires de jeux du parc Jo Blanchon ; aménagements paysagers.

La mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) se poursuit en 2019, conformément à l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap). Elle constitue, outre la mise aux normes de sécurité

incendie, un des axes du projet de requalification du groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier, dans le cadre du schéma directeur des établissements scolaires. En 2019 auront lieu le renforcement de la charpente et le remplacement de la toiture. Mêmes mises aux normes de l'école élémentaire Joliot-Curie, où le projet consiste par ailleurs en une extension des locaux, dont la première phase commencera en avril 2019.

Maintenir un patrimoine de qualité et préparer l'avenir

D'autres ERP bénéficient en 2019 de cette politique d'investissement, c'est le cas de plusieurs structures petite enfance, notamment pour des

travaux de climatisation. Enfin, la ville investit dans la qualité de la restauration scolaire en dotant la cuisine centrale de matériels plus modernes et plus ergonomiques, et en agrandissant certains restaurants scolaires. L'objectif est d'adapter ce secteur à des demandes d'accueil en hausse constante.

Investir, c'est aussi maintenir un patrimoine de qualité et anticiper les enjeux à venir. C'est ainsi que d'importants travaux sont programmés dans la résidence autonomie Pierre Semard. Construit en 1973, le bâtiment réclame en effet une large remise en état du bâti et des installations techniques. Les soixante-douze logements seront également réhabilités.

Cet équipement médico-social est un des piliers de la politique gérontologique portée par le CCAS. Faire le choix de la gestion en directe et de la réhabilitation c'est améliorer le confort de résidents mais aussi se préparer à l'augmentation du nombre de retraités dans les années à venir. Début de l'opération en mai 2019 avec la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Enfin, la cure de jeunesse est aussi programmée pour les gymnases Voltaire et Benoît Frachon, pour la Halle des sports Pablo Neruda et les stades Auguste Delaune et Just Fontaine // DM

Budget d'investissement



INVESTISSEMENT

10 M€



7,58 %

Action sociale, santé, habitat

5,68 %

Éclairage public, mobilier urbain

5,24 %

Espaces verts, environnement et réseaux de propreté urbaine

3,84 %

Services généraux

0,83 %

Culture

B-Boy Junior

L'homme qui fait danser ses rêves

Il est l'un des meilleurs danseurs de breakdance au monde et fera partie du jury de la battle du festival de hip-hop, samedi 16 février à L'heure bleue*. À bientôt 38 ans, B-Boy Junior suscite encore l'admiration chez ses pairs et auprès du public car, malgré une jambe atrophiée, il a su faire danser ses rêves à la force de tout son être.



Hugues Lawson-Body

Junior Bosila Banya, de son vrai nom, est né le 10 mars 1981 à Kinshasa, en République démocratique du Congo (anciennement le Zaïre). Du haut de son mètre soixante – « mais quand je me concentre bien je peux atteindre les soixante-deux » aime-t-il à plaisanter –, il survole la discipline et s'est fait une place dans le milieu hip-hop. Un milieu qui reconnaît les performeurs et ne s'attarde pas sur les différences. Comme sa jambe droite atrophiée, conséquence de la poliomyélite contractée à l'âge de deux ans alors qu'il était encore au Zaïre. Il trébuche fièrement mais non sans mal son claudiquement.

« Je transpire de tout mon être, mon corps raconte mon histoire. » Celle qui l'a mené en France à l'âge de cinq ans pour se faire soigner. Il sera finalement adopté deux ans plus tard et grandira au milieu d'une fratrie de six frères et sœurs du côté de Saint-Malo, en Bretagne. Junior a toujours fait des acrobaties. Depuis tout petit. Que ce soit dans la cour d'une école, au centre de loisirs, sur un bout de lino dans le quartier... C'est à l'adolescence qu'il s'essaye à la breakdance, dans le club local auprès de ses professeurs Jeff et Rudy. Ces derniers voient déjà en lui un futur grand de la discipline. En attendant, il gagne ses premiers sous en dansant dans la rue, devant les touristes. « Je me suis rendu compte que c'était ce qui m'épanouissait, ce dans quoi je me sentais utile et efficace à 1 000 %. » Très vite ont suivi les premières scènes dans la région et l'aventure avec son groupe Wanted Posse, avec lequel il a remporté en 2001, au Japon, la compétition la plus connue et suivie dans le milieu : la Battle of the year, l'équivalent des championnats du monde. La reconnaissance du grand public vient en 2007 lorsqu'il remporte l'émission Incroyable talent. Depuis, il enchaîne les créations et les shows à travers le monde. Une ruée vers les contrées lointaines qui le pousse à retourner dans son Zaïre natal. Depuis, il nourrit le projet « d'y développer la culture urbaine pour encourager

les jeunes talents qui n'ont ni salle ni structure, juste l'envie ! »

Mais quel est le lien entre B-Boy junior et Saint-Martin-d'Hères ? Un danseur, Hachemi Manaa, membre de Citadanse et co-organisateur de Hip-hop don't stop festival. « Il a dansé pour ma compagnie, et avant je le côtoyais dans le monde de la compétition. » Il a accepté de faire partie du jury de la battle prévue lors de l'événement. Par amitié, pour la danse aussi qui le fait toujours autant vibrer. Au point qu'il envisage de relever le pari fou de participer en tant que concurrent à la prochaine Battle of the year, cet automne. « Pour continuer à surprendre les gens », à

perfectionner son style qui le caractérise tant. « Je m'inspire du monde animal, des éléments de la nature, des danses venues d'ailleurs pour transmettre ce que mon histoire m'a appris et m'a fait vivre. » Et ce n'est pas une faiblesse dans le membre inférieur qui l'a freiné dans la réalisation de figures. « Au contraire, c'est mon corps qui m'a permis d'aller dans toutes ces directions ! », de

rivaliser de créativité et d'inventer de nouvelles figures comme la couronne sur la tête, les pompes sans les jambes et sur les doigts, ou encore le stroboscope, une avancée sur les avant-bras en saccadé... Autant d'acrobaties dansées à ras du sol qui, combinées à sa puissance et à sa grâce féline, font de lui un B-Boy hors-pair. Aujourd'hui, en plus de tous les projets engagés, il ressent le besoin de s'exprimer davantage dans la création chorégraphique. Il vient d'ailleurs de présenter sa dernière pièce *Addiction* en duo avec l'artiste grecque Kalliopi Tarasidou au festival de Suresnes Cités Danse.

À la force de ses bras et de son histoire, il a réinventé la discipline, à sa mesure, et compte bien continuer. « Car c'est la danse qui m'a forgé. C'est aussi elle qui me construit et me fortifie. » // SY

*Hip-hop don't stop festival, du 7 au 16 février à L'heure bleue en en co-accueil avec d'autres salles de l'agglomération.

“ Je suis de nature sauvage et réservée mais la danse a su faire jaillir le Hulk qui sommeille en moi. ”

Le contenu
des textes publiés
relève de l'entière
responsabilité
de leurs rédacteurs.

Majorité municipale

COULEURS SMH (ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr



Denise
Faivre

Pour un changement écologique,
social et démocratique

Les deux mouvements de décembre - celui des gilets jaunes qui exprime le refus des inégalités et du mépris - celui des marches pour le climat (15 000 manifestants à Grenoble le 8 décembre) - auront forcément des suites en 2019. Loin de s'opposer, comme des politiques veulent le faire croire, écologie et justice sociale sont les deux faces d'une même pièce car c'est le même système qui cause la destruction de l'environnement et les inégalités, et qui cherche le profit maximum, le plus vite possible, en exploitant les hommes et la nature, et qui concentre les richesses au sommet. C'est ce modèle de société qu'il faut changer. Cela nécessite de faire de la politique autrement, avec les citoyens, associations, entreprises, institutions, pour construire des solutions adaptées, dont une partie est locale. À la Métropole, des politiques visent une transition écologique et plus d'égalité : par exemple la rénovation des logements, l'investissement dans les transports en commun, la réduction et la valorisation des déchets, la production de nourriture et d'énergie locale. Ces solutions créent des emplois plus durables que ceux des sociétés mondialisées qui ferment des entreprises au gré de leurs intérêts. À Saint Martin d'Hères, nous nous opposons à ce qui va dans le sens contraire : le projet du centre commercial Neyrpic, la fiscalité injuste de la taxe sur l'électricité. Que 2019 soit une année qui aille dans le sens du mieux vivre pour toutes et tous !

GRUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr



Jérôme
Rubes

2019 : Paix et solidarité

Avant toutes chose, je vous souhaite une bonne et heureuse année à vous et à vos proches. Mes meilleurs vœux et la santé pour tous.

Notre groupe souhaite que l'année 2019 soit placée sous le signe de la paix et de la solidarité. C'est pourquoi, lors du Conseil municipal du 18 décembre, nous avons adopté un vœu demandant au président de la République le respect du Traité de Non-Prolifération des armes nucléaires en supprimant notamment l'augmentation de 60 % de son budget consacré à la dissuasion nucléaire. Le respect de la ratification du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 7 juillet 2017 par 122 pays devrait engager la France dans un processus de désarmement nucléaire unilatéral pour aller vers un monde de paix. De l'argent, il y en a. Nous souhaitons qu'il soit utilisé pour l'éducation, les hôpitaux, et pour le développement du service public au niveau national, pas pour la guerre. À Saint-Martin-d'Hères, malgré la baisse des dotations, nous avons fait du service public et de l'éducation de nos enfants une priorité. À ce sujet, plusieurs rénovations d'écoles ont eu lieu. Dans le cadre de la Zac Neyrpic, il y a eu l'extension de la clinique Belledonne et l'installation de l'hôpital de jour de Saint Égrève. 2019 est résolument l'année de consolidation de nos orientations politiques.

GRUPE LES RÉPUBLICAINS

groupe-les-republicains@saintmartindheres.fr



Mohamed
Gafsi

La rue est vers l'art. Vraiment ?

Depuis quelques mois comme rappelé tout récemment dans le Dauphiné Libéré, un litige oppose la ville de Saint martin d'Hères à l'association culturelle reconvenue dans notre ville, "La Rue est Vers L'Art". En 2017 il a été convenu entre les deux parties qu'un événement culturel intitulé "Jeunesse en Place" se clôturerait à l'heure par un concert payant. Une convention été signée entre l'association et la commune, ainsi qu'une subvention ou un prêt ? de 20 000 euros en attendant un financement de l'association Y-nove arrivé en retard (courant 2018) et d'un montant de 18 650 euros. Pour les dirigeants de l'association ayant formulé la demande à Y-nove incluant notamment le montant de la billetterie du concert de clôture, il allait de soi que les recettes de cette dernière devaient lui revenir. La commune pourtant n'en démod pas et refuse de rétrocéder ce montant, soit un peu plus de 8 000 euros . Ce sont désormais donc 18 600 euros qui sont réclamés à La Rue est vers l'Art par le maire, alors que pour l'association qui en a dépensé plus de 21 000 pour l'événement, la somme exacte serait plutôt autour des 10 000. Le dialogue est désormais rompu entre la majorité et cette association, alors que les bons sens voudrait que pour l'intérêt général et plus particulièrement la jeunesse, il puisse y avoir une sortie rapide de ce litige, surtout lorsque l'on sait que le prochain budget culturel s'élève à 4 millions d'euros... Affaire à suivre.

GROUPE SOCIALISTE

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr



Giovanni Cupani

2019 : une année solidaire et dynamique

Les élus socialistes et la section de Saint-Martin-d'Hères tiennent à vous souhaiter une bonne et heureuse année ainsi qu'une bonne santé pour 2019.

Cette année commence avec les manifestations « des Gilets Jaunes », un mouvement spontané des oublié(e)s du peuple français.

Malgré la violence de certains casseurs, que l'on ne peut que déplorer et condamner, ce mouvement confirme le mal-être d'une population qui ne se sent pas écoutée et encore moins entendue.

Nous souhaitons que le gouvernement, avec ses élu(e)s à l'Assemblée nationale et leurs soutiens élu(e)s ou militants, prenne toutes ses responsabilités en négociant avec les porte-parole de ce mouvement et en apportant des réponses à leurs questions. Ce n'est pas en envoyant systématiquement les forces de l'ordre que l'on apaisera cette soit-disant révolution. Nous pensons que cela ne fait qu'attiser la colère, qui risque de se transformer progressivement en haine.

Il ne faut pas oublier que les forces de l'ordre sont soumis à des ordres. Mais, ce sont également des citoyens lambda dans le civil. Ils et elles consomment comme nous, sont des parents responsables, paient leurs impôts et peuvent aussi ne pas partager des positions non démocratiques et non républicaines.

Nous, socialistes martinérois, souhaitons la tenue de réunions concrètes, pacifistes et républicaines sur des bases démocratiques, dignes d'un grand pays comme le nôtre : Vive la France !

GROUPE PARTI DE GAUCHE

groupe-parti-de-gauche@saintmartindheres.fr



Thierry Semanz

Un pacte finances-climat pour les 30 ans à venir, il le faut !

L'ONU a alerté solennellement les États sur l'écart "considérable" qui existe entre les engagements gouvernementaux pris lors de la COP 21 et la baisse réelle des émissions de gaz à effets de serre. Le rapport du

GIEC vient de sonner comme un nouveau cri d'alarme : si rien n'est fait dès aujourd'hui, le réchauffement global de la planète atteindra les 3°C d'ici 2050. Avec des conséquences désastreuses. Tous les pays seront concernés et c'est bien la paix mondiale et l'avenir de nos civilisations qui sont en jeu. Véritables sentinelles du climat, les Alpes sont deux fois plus impactées par les bouleversements climatiques en cours. La fonte des glaciers y a atteint un point de non retour. À Paladru, la cité lacustre des Chevaliers de l'an mil, habituellement sous deux mètres d'eau, est réapparue à l'air libre. Les étés caniculaires (rappelez vous de 2003) deviendraient la norme (46 jours de canicule par an en 2050). Bref, les citoyens s'organisent à travers des « marches pour le climat », démontrant leur préoccupation grandissante sur ces enjeux et leur volonté d'agir et de faire agir.

Aussi, nous demandons à l'État :

- d'établir au plus vite un "Pacte Finance-Climat", qui assurerait pour les 30 prochaines années les besoins de financement à la hauteur des enjeux destinés à conduire la transition écologique et solidaire en Europe et à renforcer notre partenariat avec les pays de l'hémisphère Sud.

- de mettre la création monétaire de la Banque Centrale Européenne au service de la lutte contre le dérèglement climatique.

GROUPE SAINT-MARTIN-D'HÈRES AUTREMENT

groupe-saint-martin-dheres-autrement@saintmartindheres.fr



Asra Wassfi

Bonne année et construisons ensemble la ville de demain !

Chers Habitants, nous vous souhaitons en ce début d'année des vœux de paix, de respect et de co-construction. En effet, faire la Ville demain, c'est vouloir aujourd'hui déjà en parler. Les actions locales peuvent

être de meilleure qualité sans coûter plus. Notre commune peut imaginer compter dans la Métropole en matière de culture, sport ou innovation. Pour cela, notre gouvernance locale doit évoluer: être plus proactive et proche des habitants, résoudre les problèmes sur Renaudie, obliger les bailleurs à un meilleur service, moderniser la mairie avec la transition numérique, être offensif pour une prise en compte écologique dans les politiques publiques. L'équipe actuelle ne sait pas faire et ne saura pas faire. Et nous pensons que les groupes de l'opposition, réunis ensemble, sauront faire. Cependant est-ce que les dogmes laisseront place au bon sens? Nous ne le savons pas. Toutefois, vous êtes informés que nous faisons un pas vers nos collègues de groupes politiques différents, afin que l'intérêt général et celui de nos enfants et petits-enfants soient préservés dans la durée. Les défis qui s'annoncent doivent s'affronter avec des élus qui voient plus loin qu'un vote de budget où l'on navigue à vue, sans trajectoire réelle, ni sens donné à notre quotidien à Saint-Martin-d'Hères.

GROUPE SMH DEMAIN

groupe-smh-demain@saintmartindheres.fr



Abdellaziz Guesmi

Heureux les pauvres : le maire vous aime, d'un amour très intéressé !

Renaudie Champberton La Plaine sont un quartier prioritaire (QPV). Derrière ce sigle se cachent de l'échec, des discriminations, l'absence de soins.

46,5 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté (revenus mensuels inférieurs à 846 €). Parmi ces 46,5 % certains vivent avec MOINS de 500 € mensuels. 50 % des allocataires Caf ont leur revenu composé à 50 % des prestations de cet organisme. Le taux de chômage atteint les 35 %. Enfin, 13 % sont bénéficiaires de la CMU. L'indice de couverture des bénéficiaires de la CMU-C par les dentistes montre un accès deux à quatre fois plus difficile que dans la moyenne.

Les multiples difficultés sociales sont couplées à une augmentation d'activités illicites, de voitures incendiées sur les parkings, de saccages de garages, des conflits d'usages sur l'espace public et des violences graves (coups de feu...) qui induisent un sentiment d'insécurité et renvoient une image dégradée du quartier. C'est cette réalité qui a justifié le surclassement démographique de la commune dans une catégorie supérieure. On passe artificiellement de 38 500 à 41 000 habitants. Les habitants du QPV comptent double ! C'est ce que la loi a prévu pour aider la population. C'est ce que la majorité a voté. Quelles sont les conséquences de ce vote ? Hausse importante des subventions de l'État, création d'un poste d'attaché de cabinet et augmentation de salaires pour certains agents! Mais RIEN pour les habitants. Pour la majorité la pauvreté est un fond de commerce.

Le Hip-hop dans tous ses états !

Pour sa troisième édition, le Hip-hop don't stop festival, organisé par L'heure bleue en partenariat avec la Compagnie Citadanse, s'épanouit dans toute sa diversité en proposant, du 7 au 16 février, une programmation éclectique et d'envergure.



Alexandre-Castaing

C'est une pièce pour 4 danseurs, *NaKaMa*, inspirée de la rencontre entre Saief Remmide et le collectif japonais Kinetic Art, qui ouvrira le festival, jeudi 7 février à L'heure bleue. C'est un hip-hop revisité, autour des notions d'altérité et de respect de l'autre, qui sera présenté par le chorégraphe. Comme un avant-goût de toute la diversité de cette danse, en perpétuelle évolution. Car c'est bien là toute l'ambition du Hip-hop don't stop festival : rendre compte de la richesse artistique de cette discipline.

Avec six spectacles à l'affiche mais aussi des ateliers de pra-

tique et des master classes animées par des chorégraphes et des danseurs professionnels, ce festival témoigne de toute la diversité de la danse hip-hop.

Une programmation éclectique et d'envergure

En nouant de nombreux partenariats avec des salles culturelles, comme l'Odyssée et le conservatoire d'Eybens, l'Ilyade de Seyssinet-Pariset, le Centre chorégraphique national, le Pacifique, le Prunier sauvage et le Plateau-MJC Grenoble, l'événement prend toute sa place dans l'agglomération. Le public pourra découvrir des danseurs, musiciens, circassiens, chanteurs, compétiteurs... venus

d'Haïti, de Belgique, du Maroc, du Japon et... de France. L'occasion de découvrir, entre autres, *Danser casa* de Kader Attou et Mourad Merzouki, une création menée à Casablanca pour un voyage à travers les époques et les techniques de la danse hip-hop ou encore *No man's land* de la jeune chorégraphe Milène Duhaméau, un spectacle à la croisée du hip-hop et de la danse contemporaine. Le Hip-hop don't stop festival s'offre cette année un nouveau temps, intitulé Repère(s) / Repaire(s), à destination de danseurs confirmés en voie de professionnalisation. À l'initiative du chorégraphe Bouba Landrille Tchouda de la compagnie Malka, 14 jeunes danseurs de la métropole

grenobloise sélectionnés par Hachemi Manaa de la compagnie Citadanse et Bouba Landrille Tchouda disposeront de trois petits temps de résidence pour créer une courte pièce chorégraphique avec le chorégraphe invité Hamid Ben Mahi de la compagnie Hors Série. Repère(s) / Repaire(s) sera proposée en première partie de quatre spectacles programmés. Enfin, le festival se clôturera par une grande battle, qui renvoie à l'origine même de cette danse urbaine. Le hip-hop don't stop festival donne ainsi à voir, pendant dix jours, l'incroyable richesse actuelle de ce mouvement culturel. // GC

Toutes les infos sur [culture.saintmartindheres.fr / citadanse.com](http://culture.saintmartindheres.fr/citadanse.com)

Ateliers et masterclasses : samedi 9 février de 10 h 30 à 12 h à L'Ilyade (Seyssinet-Pariset) et à l'Odyssée (Eybens), de 14 h 30 à 17 h au Pacifique (Grenoble), dimanche 10 février de 14 h 30 à 16 h 30 au Plateau (Grenoble) et samedi 16 février de 10 h 30 à 12 h à l'Espace culturel René Proby. Gratuit sur réservation, plus d'infos sur culture.saintmartindheres.fr

À L'AFFICHE

L'HEURE BLEUE

>>> *Nakama*

Collectif un autre angle de rue
Jeudi 7 février, 20 h 30

>>> *Danser casa*

de Kader Attou et Mourad Merzouki
Samedi 9 février, 20 h

>>> *Battle Hip-hop don't stop*

Samedi 16 février, 20 h

L'ODYSSÉE (EYBENS)

>>> *Double*

Cie Dessources
Vendredi 8 février, 20 h

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

>>> *Emoovoir*

de Lionel Damei et Geoffroy Durochat
Mardi 12 et mercredi 13 février, 20 h

L'ILYADE (SEYSSINET-PARISSET)

>>> *No man's land*

Cie Daruma
Jeudi 14 février, 20 h 30

De rivages brûlants en couleurs pastel

Il n'est pas coutumier de dépeindre la détresse humaine avec des tonalités acidulées. C'est pourtant bien le parti déroutant que prend le plasticien qui expose à l'Espace Vallès.



DR

Depuis longtemps Thibaud Laget-Ro, né en 1976 à Tokyo, travaille sur la perception de la liberté en s'intéressant à ses débuts, à cette idée comme étant un continuum et non pas le simple reflet définissant un instant T. Le sujet est grave, pourtant l'artiste utilise de larges aplats de couleurs pastel ou vives, où les jaunes, les bleus et les orange vibrent à l'unisson, comme un message paradoxal que l'on ne comprendrait pas de prime abord. La teneur du propos se perçoit à mesure que l'on s'approche de la toile. Les visages sont suggérés mais les contours sont précis. C'est ainsi que l'artiste capte le spectateur et l'entraîne dans son univers. L'exposi-

tion est dédiée pour partie à la migration. Un périple dangereux, souvent fatal, pour des personnes en quête de liberté, prêtes à mettre leur vie et celle de leur famille en danger, pour fuir leur pays. Si pour la majorité des gens, la Méditerranée est synonyme de vacances au soleil, c'est toutefois un obstacle mortel à franchir, sur lequel s'embarquent d'autres, à bord de vaisseaux d'infortune. La première exposition 2019 illustre l'histoire de tous ces anonymes qui se déroule dans l'indifférence quasi générale du reste du monde, mais aussi la façon radicalement antagoniste que l'on a de l'appréhender, selon la rive sur laquelle on se trouve... // KS

Des rivages brûlants, du 25 janvier au 23 février. La peinture figurative sans réalisme, conférence d'histoire de l'art par Fabrice Nesta, jeudi 31 janvier à 19 h.

CARNAVAL

Ateliers création des bonshommes Carnaval, les samedis 9, 16 février et le 2 mars à la maison de quartier Paul Bert, de 9 h 30 à 11 h 30. Les mercredis 6, 13 février et le 6 mars à la maison de quartier Fernand Texier, de 9 h 30 à 12 h 30. Gratuit, sans inscription.

Théâtre : émouvance, première !

C'est l'effervescence au sein de la troupe de théâtre amateur émouvance. Les répétitions s'accroissent, le décor et les costumes sont en train de naître entre les petites mains bénévoles des habitants. À la maison de quartier Louis Aragon, François Montagne, membre de l'association et auteur de la pièce *Accord imparfait, Nature contre nature*, s'affaire auprès des habituées de l'atelier créatif*. Il vérifie les disponibilités des couturières pour les retouches des costumes, échange avec Françoise sur la taille et les matières à utiliser pour fabriquer des éléments de décor. « Ce qui m'intéresse, c'est de fédérer des compétences et de les faire participer à la création du spectacle », explique-t-il. Une pièce qui retrace le parcours de deux amis d'enfance se retrouvant après de nombreuses années. Ils parlent de ce qui a bouleversé leur manière de cultiver la terre, de consommer et d'agir sur l'environnement. Autre temps collectif proposé par l'association : les cours de théâtre du mercredi soir** « pour faire découvrir d'autres formes, basées sur la musicalité du geste et sur l'improvisation ». Une expression artistique que les comédiens de la troupe veulent accessible, tant sur le fond que sur la forme, pour attirer les gens qui ne vont pas dans les salles de spectacle. // SY



* Atelier de création, lundi après-midi en alternance dans les maisons de quartier Louis Aragon et Paul Bert.

** Cours de théâtre, mercredi de 19 h 30 à 21 h 30, maison de quartier Louis Aragon.

Accord imparfait, Nature contre nature de la troupe de théâtre émouvance les 28, 29 et 30 mars à 20 h 30 à l'Espace culturel René Proby.

Cours toujours !

La course pédestre organisée par l'ESSM Athlétisme va se dérouler pour la deuxième fois le dimanche 3 mars.



Avec le choix, pour les coureurs, entre deux parcours de 5 et 10 kilomètres. Accessible à tous publics, cette épreuve permettra aux licenciés ou non-licenciés d'effectuer un circuit qui débutera comme l'an passé rue du Bataillon Carmagnole-Liberté, en passant par les

abords de l'école Joliot-Curie et l'avenue de la Galochère, longeant ensuite le cimetière des Alloses, pour revenir en empruntant le passage au-dessus de la rocade à proximité du gymnase Colette Besson et boucler la boucle au point de départ.

la ville après plusieurs mois de discussions. Cent trente-cinq participants de seize à plus de soixante-dix ans ont participé à la première de cette course pédestre urbaine, et une équipe de soixante-dix bénévoles s'était mobilisée pour assurer toute la logistique, les points de ravitaillement, sécuriser le parcours et orienter les coureurs afin que la manifestation soit réussie. Ce qui fut le cas et qui permet de renouveler le challenge cette année ! Les nouvelles technologies sont également de la partie : les ins-

criptions et le paiement des droits peuvent être effectués sur le formulaire disponible via une plateforme. Point important à souligner, les athlètes qui s'inscrivent en ligne bénéficient d'un tarif préférentiel. À noter également que les inscriptions seront closes le 28 février, tous les détails liés à cette course se trouvent sur le site du club. // KS

Une toute jeune course

Cette course a été créée par le club martinérois en 2018, afin de proposer une offre locale conjointement à celles initiées dans l'agglomération. Son existence a été actée par

ALBERT FERNANDES



Président de l'ESSM Athlétisme

« Je suis devenu vice-président en 2004 et malgré trois années difficiles le club est parvenu à reprendre un rythme de croisière. En 2018, on recensait 120 licenciés. À l'orée de 2019, l'effectif dépasse déjà 130 adhérents. L'ESSM Athlétisme est une association familiale dont le credo est de joindre le plaisir de l'effort sportif à la qualité de l'encadrement ! »

NATHALIE CUPANI Une présidente confiante et motivée

DR PORTRAIT EXPRESS



À 52 ans, elle est la nouvelle présidente de l'ESSM Gymnastique – en plus d'être trésorière de l'OMS* depuis mars 2018 –. Éluë en novembre dernier, son histoire avec le club remonte à près de 20 ans, quand sa fille, Marine, se lance dans la discipline. Nathalie a occupé « à peu près tous les postes », s'est initiée au « monde gymnique » dont elle ignorait tout. Si par le passé elle a donné des

« coups de main au hand et au foot », c'est à la gym que son goût pour l'engagement associatif s'est concrétisé ; renforcé par l'amitié qui la lie au staff technique : « Ils sont formidables et m'ont donné envie de rester. » Et d'avancer ! « Reconstituer un comité directeur fort, développer l'activité petite-enfance, le relationnel avec les parents et avec l'extérieur, faire de belles compétitions, des podiums... » Confiante, elle sait que « les bénévoles sont là, les bonnes volontés et les idées aussi. » // NP

*Office municipal du sport.

« Faire résonner la dimension singulière de la culture kurde »

Tel était le pari – réussi – de l'Association iséroise des amis des Kurdes (Aiak), lors de l'après-midi proposée le dimanche 9 décembre à la maison de quartier Fernand Texier. Au programme de cette journée inscrite dans le Festival des solidarités, une sélection de performances artistiques à travers lesquelles la compagnie franco-kurde Bien-à-vous-Armanç-Kerborani a donné à voir la richesse de la culture du Kurdistan, mais aussi d'en saisir tout l'enjeu politique et civilisationnel. // NP

Pour aller plus loin : Aiak - 06 86 89 54 95 - aiak.contact@gmail.com



HÉROS ET HÉROÏNES FONT LEUR CARNAVAL

Samedi 9 mars

Quatre lieux de rassemblement à 14 h 30 :

- // Maison de quartier Romain Rolland
- // Maison de quartier Paul Bert
- // Maison de quartier Elsa Triolet
- // Maison de quartier Gabriel Péri

Deux défilés à 15 h :

- // depuis la place Étienne Grappe
- // depuis la maison de quartier Fernand Texier
- // jusqu'au parc Jo Blanchon pour la mise à feu du Bonhomme Carnaval

Plus d'infos sur :
mjc-bullesdheres.fr

Contact :
rahele.noureux@mjc-bullesdheres.fr

Gratuits et
ouverts à tous,
les ateliers
de préparation
se poursuivent !



LE PORTAIL ROUGE

Vente de véhicules neufs et occasions



Réparations
toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Peinture - Véhicule
de remplacement

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HÈRES



centre médical
rocheplane

fondation audavie

Prendre soin autrement



**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

**1 Rue Marcel Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél 04 76 89 63 54 – averi@averi.fr**



AIDE & SOINS à domicile PRÉSERVEZ VOTRE AUTONOMIE !

04 76 40 05 58

www.adpa38.fr

Siège : Saint-Martin-d'Hères

L'ADPA crée des emplois ! Votre CV à recrutement@adpa38.fr



Depuis 1955, notre association **vous accompagne à votre domicile** quand votre autonomie est fragilisée par l'âge, le handicap ou la maladie (entretien du logement, aide et soins à la personne).

Interventions 7j/7

50% de réduction ou crédit d'impôt

Tout l'esprit de Noël !

Lumineuses et féeriques

Dès le 5 décembre, l'esprit de Noël s'est étendu sur la ville lors de la soirée des Illuminations de la place Karl Marx (1).

Une tradition à laquelle la ville et ses partenaires ne dérogent pas. La déambulation égayée avec des lampions japonais et animaux lumineux d'inspiration manga a été emmenée par la dynamique Batucada de l'école Paul Langevin (2). Autres traditions incontournables, qui prennent valeurs de respect et de solidarité : les repas et les paniers gourmands offerts par la ville et le CCAS aux aînés. Les deux journées gustatives et festives ont réuni plus de mille personnes (3 et 4), tandis que 2 022 seniors optaient pour les paniers de mets fins (5).

C'est aussi avec une attention particulière que s'est déroulé le déjeuner de fin d'année de la résidence autonomie Pierre Semard (6).

Conçu pour tous, le marché de Noël a déplié son programme autour des espaces marchands et associatifs (7 et 8).

Quant aux animations dédiées aux enfants, elles ont eu la part belle ! Des descentes du père Noël (9), en passant par les 27 séances de contes assurées par Les Arts du récit auprès des 1 240 enfants des écoles maternelles (10), les temps forts organisés dans les structures petite enfance, comme à l'espace Salvador Allende (11)...

Sans oublier la nouveauté de l'année : les visites des illuminations de la ville en petit train (12 et 13) qui ont fait le plein ! // NP



Pour voir
la vidéo
rendez-vous sur
smh-webtv.fr





MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2018
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : 15 - Centre de secours : 18 - Police secours : 17
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40
Police municipale : 04 56 58 91 81 - SOS Médecins : 04 38 701 701
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale
pour les personnes âgées et handicapées** :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les
Martinérois, sur prescription médicale, avec
application du tiers-payant pour la facturation.
Deux possibilités

- À domicile, 7 j / 7, de 7 h 15 à 20 h 15
ou à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(résidence autonomie Pierre Semard),
de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi.
- Sur rendez-vous le samedi et dimanche.
Tél. 04 56 58 91 11

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24h/24, 7j/7
Contact mail :
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchetterie

27 rue Barnave (zone d'activité Les
Glairons).
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
- Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
- Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
- Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.

Dans tous les cas il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.



École maternelle : les inscriptions démarrent

Parents et détenteurs de l'autorité parentale sont invités à inscrire leurs enfants pour la rentrée scolaire 2019-2020, du 18 février au 22 mars. Sont concernés les enfants nés en 2016 et ceux nés entre janvier et juin 2017 résidant dans les secteurs inscrits en Réseau de réussite scolaire, soit les écoles Henri Barbusse, Jeanne Labourbe, Joliot-Curie, Paul Langevin et Voltaire. Se rendre au service vie scolaire et loisirs (44 avenue Benoît Frachon), du lundi au vendredi

(8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h), sauf le jeudi après-midi. Pièces justificatives à fournir : pièce d'identité du parent qui inscrit ; livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant ; justificatif de domicile de moins de trois mois ; justificatifs de l'exercice de l'autorité parentale selon la situation. //

**Plus d'infos : saintmartindheres.fr
ou par téléphone (04 76 60 74 42).**

GRAND LANCEMENT

— 25 & 26 janvier 2019 —

DU T1 AU T4
à partir de 90 000€



SOYEZ LES PREMIERS,
PRENEZ RENDEZ-VOUS !

www.helianthe-smh.com

0 800 000 805

Service & appel
gratuits



HÉLIANTHE

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

HABITER OU INVESTIR



Votre future adresse
au cœur du nouvel
ÉCOQUARTIER DAUDET,
à SAINT-MARTIN-D'HÈRES

TRÈS BELLES LOGGIAS
VUES PANORAMIQUES
JARDINS PRIVATIFS
PROXIMITÉ DU TRAM



DEMATHIEU
BARD
IMMOBILIER



COMMERCIALISATION
NEOVARIM



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

HIP

HOP
7-16
FÉVRIER
2019

DON'T

STOP

FESTIVAL

BILLETTERIE
04 76 14 08 08

AGENDA

Conseil municipal
Mardi 12 février - 18 h
// Maison communale

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08 - Infos et billetterie
sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr
NaKaMa

Danse
Collectif Un Autre Angle de Rue
Jedi 7 février - 20 h

Double
Danse - Compagnie Dessources
Vendredi 8 février - 20 h
// l'Odyssée - Eybens

Danser casa
Kader Attou et Mourad Merzouki
Samedi 9 février - 20 h

1/10^e de seconde
Danse
C^{ie} Daruma / Milène Duhameau
Jedi 14 février - 20 h 30
// L'ilyade Seyssinet-Pariset

Battle Hip-hop Don't Stop
Carte blanche à Citadanse
Samedi 16 février - 20 h

"Où je suis étranger..."
Danse - Compagnie Joseph Aka
Jedi 7 mars - 20 h



ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Édith Piaf (rue George Sand) - 04 76 60 73 63
Infos et billetterie sur le portail culturel
culture.saintmartindheres.fr

Emoovoir

Chanson Hip-hopée / Dansong #5
Lionel Damei - Geoffroy Durochat
Mardi 12 et mercredi 13 février - 20 h



Atelier danse Hip-hop [grand] parent / enfant
Avec la compagnie Citadanse
Samedi 16 février - À 10 h 30
Gratuit - Enfants à partir de 6 ans



Houra + Invités

Musique - Association Mix'Arts
Vendredi 22 février - 20 h

Les Beaux Tailleurs - Dirty Old Mat - Pigalle
Concert - Association Mix'Arts
Samedi 23 février - 20 h

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40
Des rivages brûlants

Peintures de Thibaud Laget-Ro
Du vendredi 25 janvier au samedi 23 février

La peinture figurative sans réalisme

Conférence d'histoire de l'art par Fabrice Nesta
Jedi 31 janvier - 19 h

MÉDIATHÈQUE

Formation collective aux outils numériques
"Degooglez votre vie ! Les alternatives aux géants du web"

Samedi 2 février - de 10 h à 12 h
// Espace André Malraux

Café Histoire

"Les noms de rues de la ville... toute une histoire à découvrir"

Samedi 2 février - de 10 h 30 à 12 h
// Espace Romain Rolland

Quinzaine du numérique

Du 9 au 23 février
// Dans les quatre espaces

Formation collective aux outils numériques

"Fake news : être sûr de ses sources Internet"

Samedi 2 mars - De 10 h à 12 h
// Espace Romain Rolland